



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC-SAINT-JEAN EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE**

AVIS PUBLIC – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité d'Hébertville;

Que lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 3 juin 2024 au 351 rue Turgeon à Hébertville, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure #2024-001 :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

362 rang Lac Vert, Hébertville
Lot 4 685 028

NATURE ET EFFETS

Afin de régulariser l'empiètement du bâtiment principal de 7.53 mètres carrés dans la bande de protection riveraine.

Tout intéressé pourra se faire entendre par l'inspecteur en bâtiment relativement à la demande ci-haut le **3 juin 2024 entre 13h et 16h**.

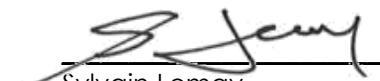
Donné à Hébertville, ce 7^e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-quatre.


Sylvain Lemay
Directeur général
et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier, résidant à Hébertville, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de Ville, à l'Église, au Bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal, et ce en date du 7 mai 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7^e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-quatre.


Sylvain Lemay
Directeur général
et greffier-trésorier